

CBAM & Turquie - Contrainte commerciale ou opportunité industrielle ?

Ce que le mécanisme carbone européen change pour les exportateurs turcs, leurs clients européens et les fournisseurs de solutions bas carbone

Le CBAM, c'est quoi ?

Le **Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)** est un mécanisme européen de tarification carbone aux frontières, entré en phase définitive au 1er janvier 2026. Il constitue le pilier commercial du Green Deal européen, dont l'objectif est la neutralité carbone de l'UE d'ici 2050. Son principe est simple : **aligner le coût carbone des importations sur celui supporté par les producteurs européens dans le cadre de l'EU ETS** afin d'éviter que la production carbonée soit simplement délocalisée hors d'Europe, ce qu'on appelle les « **fuites de carbone** ».

Comment ça fonctionne ?

Les importateurs européens de produits couverts doivent déclarer les émissions incorporées dans leurs importations. À terme, ils devront également acheter puis restituer des certificats CBAM en nombre correspondant à ces émissions, selon un calendrier progressif entre 2026 et 2034.

Le prix des certificats CBAM est aligné sur le marché carbone européen (EU ETS). En 2026, il est calculé par trimestre comme la moyenne trimestrielle des prix d'adjudication des quotas EU ETS ; à partir de 2027, ce prix doit être calculé de façon hebdomadaire.

6 secteurs sont visés en priorité, la Commission européenne envisage d'élargir ce périmètre d'ici 2030.

Ciment



Acier & Fer



Aluminium



Engrais



Hydrogène



Electricité



Qui est directement concerné, et comment ?

Le coût **CBAM** est **juridiquement porté par l'importateur européen**, mais en pratique, la pression remonte sur toute la chaîne de valeur donc indirectement sur l'exportateur.

Impacts	Directs côté importateur UE	Indirects côté exportateur
Financier	<ul style="list-style-type: none"> Coût supplémentaire lié au carbone Pression sur les marges 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de baisse de compétitivité si émissif Doit réduire l'intensité carbone pour rester compétitif
Administratif	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration annuelle des émissions incorporées Achat de certificats CBAM avant le 31 mai Vérification par les autorités douanières et la Commission 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de reporting plus précis : l'exportateur doit fournir des données fiables sur ses émissions (Scope 1+2) Risque commercial pour les acteurs qui ne peuvent pas documenter ou réduire leurs émissions

Pourquoi la Turquie est particulièrement concernée ?



La Turquie est le 2e pays le plus impacté par le CBAM selon l'OCDE. Selon les modélisations de l'EBRD et Climate Focus (2023), le coût annuel potentiel pour l'industrie turque varie très significativement selon les hypothèses retenues, pouvant aller de 138 millions € / an à plus d'un milliard € par an.

Mais une analyse notable de l'IPC-Mercator (février 2026), fondée sur un modèle d'équilibre général, apporte une nuance importante : les impacts macroéconomiques globaux sont finalement modérés (variation du PIB proche de zéro) et concentrés dans quelques secteurs énérgo-intensifs.

L'acier turc, fortement basé sur l'arc électrique et l'acier recyclé, bénéficie même à court terme d'un avantage compétitif par rapport à ses concurrents asiatiques ou russes plus carbonés.

En revanche, les secteurs énérgétiques en amont (charbon, gaz) subissent des pertes de revenus réels pouvant atteindre 2% pour les ménages du secteur en absence de mobilité du travail.

La Turquie cumule plusieurs facteurs d'exposition :

1 L'Union européenne est son premier débouché commercial à l'export

L'UE est le 5^{ème} partenaire commercial mondial de la Turquie, comptant pour +40% des exportations turques

2 Plusieurs de ses secteurs industriels clés sont au cœur du périmètre CBAM

La Turquie s'est imposée comme une plateforme industrielle européenne, en particulier dans les matériaux de base, les métaux et le bâtiment.

Le fer et l'acier constituent le principal point de vigilance.

La Banque mondiale souligne que les exportations de produits de cette industrie vers l'Union européenne représentent environ 3 % des exportations totales de biens du pays, et près de 40 % des exportations turques de fer et d'acier sont destinées au marché européen, pour une valeur d'environ 7,5 milliards USD. Cette dépendance est d'autant plus stratégique qu'en 2024, la Turquie est devenue le premier fournisseur d'acier de l'Union européenne en volume, avec environ 4,39 millions de tonnes exportées, soit 12 % des importations totales d'acier de l'UE. Par ailleurs, l'intensité carbone de la métallurgie ferreuse turque est estimée à 226 tCO₂e par million USD, contre 124 tCO₂e par million USD dans l'Union européenne, ce qui accentue la pression compétitive dans le cadre du CBAM.

Le ciment est un autre secteur hautement sensible.

La Turquie dispose d'une capacité de production d'environ 120 millions de tonnes, ce qui en fait le premier producteur d'Europe et le 3^{ème} au monde. Le secteur compte 51 usines intégrées et 17 centres de broyage. Environ 20 % de la production est exportée, exposant la filière au coût carbone européen. La Turquie occupe également une position dominante sur le marché européen, en représentant près de 39 % des importations totales de ciment et de clinker de l'Union européenne en volume. Bien que la part directement exportée vers l'UE soit plus limitée que pour l'acier, les autorités turques estiment que le ciment constitue le deuxième secteur le plus affecté par le CBAM après la sidérurgie.

L'aluminium est lui aussi fortement exposé au marché européen.

La Banque mondiale indique que 64 % des exportations turques de produits d'aluminium couverts par le CBAM sont destinées à l'Union européenne, pour une valeur proche de 1,4 milliard USD par an. Plus largement, la Turquie s'est imposée comme un fournisseur majeur d'aluminium pour l'Union européenne, représentant environ 9,4 % des importations totales en valeur, soit près de 2,8 milliards d'euros en 2024, et figurant parmi les trois principaux fournisseurs. Sa part de marché atteint environ 10 % en volume, confirmant cette position stratégique. L'intensité carbone du secteur, estimée à 85 tCO₂e par million USD, reste meilleure que celle de certains grands concurrents mais demeure supérieure à celle de l'UE.

Contrainte ou opportunité ?

La Turquie, profondément intégrée à l'écosystème économique européen, ne se contente pas de subir le CBAM : elle commence aussi à s'y adapter. Le pays avance vers la mise en place de son propre cadre climat, avec l'objectif de mieux accompagner sa transition industrielle et de préserver la compétitivité de ses exportateurs. Dans cette perspective, le CBAM joue déjà un rôle d'accélérateur, en poussant les autorités comme les industriels à structurer plus rapidement les outils de décarbonation, de conformité et de pilotage des émissions.

Loi climat et ETS national

L'adoption de la première loi climat turque marque une étape importante dans cette dynamique, qui ouvre la voie à la création d'un système national d'échange de quotas d'émission, ainsi qu'à une architecture réglementaire plus cohérente pour accompagner la transformation des secteurs les plus exposés.

Pour les entreprises, l'enjeu dépasse largement la seule conformité réglementaire. Il s'agit aussi de renforcer la capacité de l'industrie turque à rester compétitive sur le marché européen, à mieux valoriser ses efforts de décarbonation et à canaliser davantage de ressources vers la modernisation industrielle.

En ce sens, le CBAM agit moins comme une simple contrainte externe que comme un catalyseur de transformation économique et industrielle en Turquie.

Quels débouchés pour les PME et ETI européennes ?

Si continuer à exporter vers l'UE suppose demain d'émettre moins et de mieux documenter ses émissions, alors tout ce qui peut aider l'industrie turque à se décarboner devient un marché. Pour les PME et ETI européennes, le CBAM ne crée donc pas seulement une contrainte réglementaire : il ouvre aussi un cycle d'investissements, de modernisation et de mise en conformité dans plusieurs filières industrielles clés.

Les entreprises capables d'apporter un savoir-faire bas carbone, des outils de conformité, ou des solutions d'efficacité industrielle peuvent trouver en Turquie un terrain de développement concret, porté à la fois par la pression réglementaire européenne et par les besoins croissants de transformation des industriels locaux.

L'enjeu est d'autant plus structurant que, dans les secteurs couverts par le CBAM, la compétitivité ne se jouera plus uniquement sur les coûts de production ou la proximité géographique, mais aussi sur la capacité à mesurer, réduire et prouver l'empreinte carbone des produits exportés.

Le CBAM crée trois grands types d'opportunités en Turquie :

Conseil, conformité et traçabilité

- Mesure et calcul des émissions au niveau produit
- Audit, vérification et reporting réglementaire
- Accompagnement MRV / ESG pour exportateurs et sous-traitants
- Préparation aux exigences douanières et clients UE
- Logiciels carbone, data ESG, plateformes de traçabilité



La conformité est le besoin immédiat

Technologies de décarbonation

- Efficacité énergétique industrielle
- Électrification des procédés
- Intégration d'énergies renouvelables
- Récupération de chaleur et optimisation des installations
- Capteurs, automatisation et outils de pilotage carbone



La décarbonation est le marché de moyen terme

JV industriels et implantation

- Fourniture d'équipements et de solutions bas carbone
- Partenariats technologiques de long terme
- Implantation locale pour accompagner les exportateurs turcs
- Positionnement précoce sur les filières acier, aluminium, ciment et engrais



Les apporteurs de solutions concrètes auront un avantage de premier entrant